



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



19093890

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

03 JUL. 2019

DIVISION MONS
Greffe

Dénomination : **VISUAL CARTES.BE**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Rue de Nimy 92

7000 Mons

N° d'entreprise : **BE 0811.288.501****Objet de l'acte :** Transfert du siège social - Démission et nomination gérantTexte : Extrait du P.V. de l'A.G.E. du 1^{er} juillet 2019

...

Il a été décidé ce qui suit :

1. Modification du siège social

Le siège social de la société est transféré, à dater de ce jour :
Route de Bavay, 48 Boîte 2.C. à 7080 Frameries

2. Démission et nomination gérant

- Monsieur Fabio LAVALLE est démissionnaire de son mandat de gérant à dater du 1^{er} juillet 2019.
- Nomination de la S.R.L. GROUP GRAPHIC (BE 0729.572.236), Rue des Anglais, 27-29 à 7034 Obourg, représentée par son administrateur Monsieur Fabricio COSTARELLI à dater du 1^{er} juillet 2019 et pour une durée indéterminée.

3. Décharge au gérant

L'Assemblée donne décharge à Monsieur Fabio LAVALLE de son mandat de gérant jusqu'au 30 juin 2019.

Fait à Mons le 1^{er} juillet 2019.

Pour la S.R.L. GROUP GRAPHIC,
Fabricio COSTARELLI, représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature